

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1206 Didactique de l'éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	PEDE1B26ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Fabian BOSMAN</b> (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies <b>Laurence MISONNE</b> (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur : expression musicale et expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

## Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages musical, plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation artistique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.
- ...

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B26ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 22.5 h / 1.5 C

PEDE1B26ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 22.5 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B26ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 15

PEDE1B26ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

## 5. Cohérence pédagogique

### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale			
Ancien Code	22_PEDE1B26ECAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie FAVART</b> ( <a href="mailto:stephanie.favart@helha.be">stephanie.favart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- en s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode de l'expression musicale en lien avec les référentiels en vigueur.
- en stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects d'expression musicale prévus par les programmes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- identifier et maîtriser par la pratique les notions liées au langage musical
- identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
- investir une pratique singulière et curieuse
- produire des activités centrées sur la pratique musicale en P3-P4
- repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
- démontrer une connaissance des contenus disciplinaires
- exécuter des chants en respectant leur mélodie
- exécuter des activités vocales et rythmiques

(AAT 5)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus en expression musicale.

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'expression musicale abordés en P3-P4.

Découverte et maîtrise de chants issus d'un répertoire adapté aux enfants de P3-P4 à travers une pratique collective.

Travail de l'expression vocale, rythmique, instrumentale par le biais de l'exploitation de ce répertoire.

Notions disciplinaires abordées par le biais de ce répertoire.

Pratique du chant en canon.

Approche de la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de P3-P4.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### **Démarches d'apprentissage**

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Consignes des travaux disponibles sur connected.

Grilles d'autoévaluation disponibles sur connected.

Echanges lors des cours.

### **Sources et références**

- programmes du SEGEC de l'école primaire
- Référentiel d'ECA, tableaux synoptiques ECA (enseignement.be)
- auteurs-interprètes jeunesse
- références citées au cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur connected. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. Ils doivent être complétés par une bonne prise de note en classe.
- fichiers audio disponibles sur connected

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du quadrimestre.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### **Dispositions complémentaires**

-Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux manquants ou en échec. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies).**

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique			
Ancien Code	22_PEDE1B26ECAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1262		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, l'imagination, la créativité, la perception, le geste sensible, le geste technique, la curiosité, l'étonnement, l'exploration, le cheminement, l'errance, la communication.
- En encourageant le développement d'attitudes spécifiques et transversales par la démarche personnelle, coopérative, l'autonomie, la persévérance, le faire-défaire, l'essai-erreur, l'engagement.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages plastiques.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation des arts plastiques.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA, et plus particulièrement l'éducation des arts plastiques.

(Acquis d'apprentissage auquel participe ces objectifs :

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Référentiel et programme de l'enseignement en FWB. (Vue générale + focus P3-P4)
- Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage plastique (focus P3-P4)
- Premiers outils en didactique des arts plastiques
- Rencontre directe et/ou indirecte avec des oeuvres artistiques et culturelles

## Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression plastique se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression plastique, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

La présence au cours est essentielle pour s'essayer à la posture de l'artiste créateur.

## Sources et références

- Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
- Références citées au cours

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents déposés sur ConnectEd

SEGEC - programmes de l'école primaire P3-P4.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation porte sur :

L'ensemble des travaux remis au cours du module, qui rassemblés, constitueront le portfolio de l'étudiant.

Tous les travaux devront être déposés maximum à la date butoir. Si un travail dans une des AA n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra attribuer un PP ou PR.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement via ConnectED.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

- Q2- Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux manquants ou en échec. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies).**

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat

médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).